



HAL
open science

La place de la construction européenne dans la conquête puis la conservation du pouvoir par les socialistes français, 1966-1984

Sylvain Kahn

► To cite this version:

Sylvain Kahn. La place de la construction européenne dans la conquête puis la conservation du pouvoir par les socialistes français, 1966-1984. 2012. hal-01070371

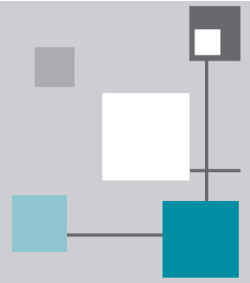
HAL Id: hal-01070371

<https://sciencespo.hal.science/hal-01070371>

Preprint submitted on 1 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES CAHIERS EUROPÉENS DE SCIENCES PO.

> N° 01/2012

**La place de la construction
européenne dans la conquête puis la
conservation du pouvoir par les
socialistes français,
1966-1984**

> Sylvain Kahn



SciencesPo.

Centre d'études européennes

Les Cahiers européens de Sciences Po.

n° 01/2012

Juillet 2012

SYLVAIN KAHN

La place de la construction européenne dans la conquête puis la conservation du pouvoir par les socialistes français, 1966-1984

Professeur agrégé à Sciences Po, où il enseigne les questions européennes et l'espace mondial, **Sylvain Kahn** est ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, agrégé d'histoire et diplômé de géopolitique. Ses travaux portent sur deux questions. D'une part, la place et le rôle de l'Etat-Nation dans la construction européenne. D'autre part la mondialisation et l'europeanisation de l'enseignement supérieur.

Professor at Sciences Po, **Sylvain Kahn** is a graduate of the Ecole Normale Supérieure at Fontenay-Saint-Cloud and holds the agrégation (highest state teaching qualification) in History and a degree in Geopolitics. His research focuses on two issues: the place and the role of the nation-state in European integration and the Europeanization and globalization of higher education.

Contact: sylvain.kahn@sciences-po.fr

Citation: Kahn, Sylvain (2012), « La place de la construction européenne dans la conquête puis la conservation du pouvoir par les socialistes français, 1966-1984 », *Les Cahiers européens de Sciences Po*, n° 01, Paris: Centre d'études européennes at Sciences Po.

La place de la construction européenne dans la conquête puis la conservation du pouvoir par les socialistes français, 1966-1984

Résumé :

Les travaux des historiens ont établi le fait que les socialistes, depuis 1945, ont construit l'Europe. François Mitterrand, qui mena la gauche unie à la victoire en 1981, en fut l'un des principaux soutiens avant d'en devenir l'un des principaux architectes et le couple qu'il forma avec Helmut Kohl est passé à la postérité historique.

Dans ce cadre, l'objectif de cet article est de développer l'hypothèse selon laquelle, tout attaché qu'il soit à l'intégration européenne, le nouveau Parti socialiste ne perçoit, ni n'adhère à, ni ne promeut, la radicale nouveauté qui en est la condition de possibilité et l'instrument, à savoir : la supranationalité et la mutualisation de la souveraineté.

Cependant, cet article souligne également à quel point les premières actions de la présidence de François Hollande en politique européenne s'inscrivent dans la continuité du choix de faire l'Europe, choix effectué depuis l'immédiat après guerre par les générations successives de socialistes français.

Mots clés : France, histoire, intérêt national, partis politiques, souveraineté

Abstract:

Historians have shown that the French socialists, since 1945, have built Europe. François Mitterrand, who led a united Left to the victory in 1981, has been one of the major advocates of Europe, before becoming one of its main architects. Its couple with Helmut Kohl has become History.

Within this framework, the goal of this article is to develop the following hypothesis: even if attached to process of European integration, the new Socialist party does not perceive, nor subscribe to, nor even promote the supranational principle and the pooling of sovereignty, which are both the conditions of existence and the instrument of this process.

However, this article also underlines how the first actions of President François Hollande in this field lie in the continuity of the original choice of building Europe – a choice made by all generations of French Socialists since 1945.

Keywords: France, history, leadership, national interest, political parties, sovereignty

A l'instar de la communication dont il est issu¹, l'objet de cet article est de proposer une hypothèse de travail exploratoire. Le champ de travail de l'auteur étant celui de la construction européenne, c'est depuis celui-ci qu'il a porté un regard sur un champ bien distinct : le socialisme français. La pertinence éventuelle de notre hypothèse prendra corps, ou pas, si elle peut s'inscrire dans une recherche partant des résultats établis par la littérature scientifique sur le rapport de François Mitterrand et des socialistes français à la construction européenne.

Les socialistes, depuis 1945, ont construit l'Europe. François Mitterrand, qui mena la gauche unie à la victoire en 1981, en fut l'un des principaux soutiens avant d'en devenir l'un des principaux architectes. Le couple qu'il forma avec Helmut Kohl est passé à la postérité historique. Ce sont là les conclusions vers lesquelles convergent les travaux des historiens de l'intégration européenne, ceux des relations internationales, ceux de l'histoire de France et ceux du socialisme. Dans son *Dictionnaire historique de l'Europe unie*, co-dirigé avec Pierre Gerbet, Gérard Bossuat conclut ainsi son article sur François Mitterrand : « François Mitterrand est devenu l'un des fondateurs de l'unité européenne » (Bossuat et Gerbet, 2009). Dans le même ouvrage de référence, « les socialistes, écrit Gérard Bossuat, représentent l'une des trois grandes familles politiques européennes avec les chrétiens démocrates et les libéraux. Après avoir souhaité la naissance des Etats-Unis du monde, ils ont contribué, à défaut, à construire l'Europe ». Dans le *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, on trouve dans la notice France : « François Mitterrand, européen déclaré et sincère, a exercé – une fois la conversion de 1983 effectuée – une influence indéniable dans la gestion des affaires européennes. Le rôle de celui qui se définissait comme l'europpéen de France se fit de plus en plus important d'un Conseil européen à l'autre » (Bertoncini et al., 2008). Marion Gaillard, dans son récent *France Europe, politique européenne de la France de 1950 à nos jours*, intitule un de ses chapitres : « François Mitterrand l'Europe comme horizon » (Gaillard, 2010).

La grande portée européenne du 10 mai est également soutenue par les historiens des relations internationales et de la France ; ainsi Pierre Grosser, dans 1989: « Même s'il est toujours possible de montrer que l'Europe fut utilisée par nombre de dirigeants pour se forger une stature personnelle, pour donner un horizon politique à leurs partis, pour conforter des intérêts nationaux, ou pour justifier des réformes internes qui pourraient être coûteuses politiquement, des Mitterrand, Kohl ou Jacques Delors étaient des Européens convaincus, marqués par l'esprit et les méthodes de la première phase de la construction européennes des années 1950 » (Grosser, 2009, p. 337).

¹ Colloque sur le 10 mai 1981 organisé en 2011 par le Centre d'histoire de Sciences Po, voir <<http://chsp.sciences-po.fr/evenement/le-10-mai-1981-et-la-gauche-francaise>>

Dans son étude publiée en 1987, Stanley Hoffmann retient de la politique européenne de François Mitterrand sa proposition (en 1984) d'une « relance de l'Europe occidentale, une nouvelle tentative d'unification » et « son soutien à l'esprit du projet Spinelli et son appel à réduire le champ d'application du droit de veto des membres de la CEE (...) » (Hoffmann, 2008, p. 381 et 383).

Pour Maurice Vaïsse, « les deux septennats de François Mitterrand sont marqués par une très forte capacité d'initiative, à la fois sur le plan de l'approfondissement et de l'élargissement aux pays du sud de l'Europe » (Vaïsse, 2009, p. 129). Et, juge Jean-Jacques Becker, « si dans beaucoup de domaines en politique étrangère, la politique de François Mitterrand s'est davantage traduite par des échecs que par des succès, en revanche, il en est tout à fait différemment dans un secteur essentiel, celui de la politique européenne, qui a pris toute sa dimension avec le second septennat » (Becker, 2002, p. 626).

L'historiographie du socialisme français fait consonance. Les années 1981-1995, écrit Laurent Jalabert, sont extrêmement marquées par l'engagement européen de François Mitterrand. En résonance avec l'analyse de G. Bossuat, il indique dans son introduction : « Depuis 1945, les socialistes ont défendu les processus de la construction européenne jusqu'à la signature du traité de Rome qu'ils ont négocié et largement contribué à soutenir dans sa mise en œuvre en France. » (Jalabert, 2008, p. 84). Tout en parlant de tensions, Laurent Jalabert considère que, dans les années d'opposition 1958-1981, s'exprime chez les socialistes un discours très favorable à la construction européenne, entretenu par les hésitations du pouvoir politique ; elles sont suivies par les années Mitterrand (1981-1995), où le volontarisme du chef de l'Etat conduit à orienter la France dans une démarche très européenne. C'est seulement dans une dernière période que Laurent Jalabert distingue « les années difficiles 1995-2008 : sur l'Europe, les socialistes peinent à trouver une ligne claire et s'entredéchirent durablement... » (Jalabert, 2008, *ibid.*).

Les analyses historiennes établissent l'euroanéité des socialistes français ; elles attestent du rôle historique joué dans celle-ci par François Mitterrand tout au long de son leadership sur la gauche française. Dans ce cadre, plusieurs auteurs pointent notamment deux batailles significatives au sein du mouvement socialiste : celle du congrès extraordinaire de Bagnolet de décembre 1973², et celle dite du tournant de la rigueur de mars 1983.

Les recherches entreprises sur la doctrine et la politique européennes des socialistes français confirment que ces deux événements sont les signaux emblématiques d'une

² Ainsi Alain Bergougnieux et Gérard Grunberg (1996, p. 345) : « Dans un congrès extraordinaire, le Ceres proposa de subordonner toute avancée européenne à une rupture véritable avec le libéralisme économique en France et en Europe. François Mitterrand fit triompher ses vues. Il refusa d'établir un lien de causalité entre la réalisation du socialisme en France et la construction européenne ».

permanence et de la ténacité d'une vision politique sur la longue durée : le choix de la construction européenne par François Mitterrand et par le Parti socialiste refondé au Congrès d'Épinay en 1971. Ce choix est d'autant plus notable qu'il n'allait pas de soi. François Mitterrand mis à Bagnolet sa démission dans la balance pour que cette ligne pro-européenne fut réaffirmée. Pour unir les socialistes au sein du PS, puis pour bâtir l'union de la gauche entre celui-ci et le Parti communiste, il dut donc habilement composer avec des forces politiques et militantes très critiques à l'égard de la construction européenne.

Au sein du PS, le Ceres, courant animé par Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, était très critique sur la CEE. Quant au Parti communiste français, il était hostile à celle-ci. Le processus politique de rapprochement entre le parti communiste et le parti socialiste qui aboutit à la rédaction du programme commun impliquait que le PS soit plus critique sur la CEE que ne l'avait été la SFIO. De fait, les deux partis se trouvèrent sur la conviction que la CEE était un instrument du capitalisme à combattre. Si ces compromis tactiques et politiques ont débouché sur des inflexions du discours du Parti socialistes français sur l'Europe, ils n'altèrent pas le fait majeur, à savoir : la permanence de l'engagement européen de la SFIO puis du PS pris dans leur ensemble et dans leur continuité. De même, ni le programme commun entre le PS et le PCF, ni le gouvernement associant ces deux partis dans la foulée de la double victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle et du PS aux élections législatives ne remirent en cause le choix pro-européen de la gauche française prise dans son ensemble.

L'hypothèse de travail proposée ici serait, si elle venait à être démontrée, comme une mineure en complément et en écho à ce fait majeur. Il s'agit bien ici d'une hypothèse : le champ de travail de l'auteur étant celui de la construction européenne, c'est depuis celui-ci et dans le cadre ponctuel de cet article qu'il a porté un regard sur un champ bien distinct : le socialisme français.

Cette hypothèse est la suivante. Tout attaché qu'il soit à l'intégration européenne, le nouveau Parti socialiste ne perçoit, ni n'adhère à, ni ne promeut, la radicale nouveauté qui en est la condition de possibilité et l'instrument, à savoir : la supranationalité et la mutualisation de la souveraineté. Cette hypothèse, ne repose pas sur une relecture des déterminants les plus importants de l'histoire du socialisme français dans la période dont mai 1981 est le pivot : les choix tactiques opérés au sein du mouvement socialiste, vis-à-vis des communistes, pour gagner les élections (ou les perdre) ; l'exercice du pouvoir (et de ses contraintes) ; le caractère indubitable de l'action européenne de François Mitterrand et, sous sa direction, de celle des socialistes de France. Cette hypothèse peut être proposée dès lors que l'accent est mis sur des événements moins déterminants que ne le sont le congrès d'Épinay, le programme commun, l'accession au pouvoir de mai et juin 1981, le tournant de mars 1983.

Dans cette hypothèse complémentaire, 1966 et 1984 sont des moments significatifs, voire des tournants. Dans la période comprise entre ces deux dates, François Mitterrand et les socialistes français, dans le même temps qu'ils confirment l'ancrage pro-européen des socialistes français, auraient manifesté une indifférence à, une prise de distance avec, la supranationalité qui est le cœur de la construction européenne. En 1996 déjà, Alain Bergougnieux et Gérard Grunberg, dans *L'utopie à l'épreuve, le socialisme européen au XXe siècle*, ont cerné cette particularité du socialisme français dans une perspective comparée et pour les années 1970. « Le caractère atlantiste de la construction européenne, qui avait été un argument en sa faveur dans les années 1950, a eu un effet contraire dans les années 1970. (...) Mais les réalités nationales ont été plus déterminantes encore. (...) Ainsi, les partis des six pays fondateurs de la CEE ont été, dans l'ensemble favorables à la poursuite de la construction européenne. (...) En France, par contre, le Parti socialiste, refondé à Epinay, se montra beaucoup plus réservé que l'ancienne SFIO. » Si le Parti socialiste maintint son attachement à un horizon européen, « les positions des socialistes français sur les futures institutions européennes sont demeurées vagues. Hostiles à une supranationalité qui consacrerait l'existence d'un « Etat européen capitaliste », ils n'ont pas approfondi leurs propositions dans une période où les préoccupations nationales l'emportaient de beaucoup. L'appui que François Mitterrand chercha dans le CERES, en 1979, donna une tonalité ambiguë au *Projet socialiste* de 1980. » (Bergougnieux et Grunberg, 1996, p. 344-345).

1945-1965 : vingt années durant lesquelles la gauche non communiste française non seulement, soutient et adhère à la construction européenne communautaire ; mais en est aussi l'une des conceptrices et l'une des ouvrières. Plan Marshall et Organisation européenne de coopération économique (OECE), Union de l'Europe occidentale (UEO), Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), traités de Rome. La Communauté européenne de défense (CED), sur laquelle elle se déchire, est l'exception qui confirme cette réalité.

Robert Frank, dans sa synthèse « la gauche et l'Europe », parle d'une mutation dont l'année 1948 est le catalyseur : « après le déchirement est-ouest et l'échec de l'ONU, le rêve de changer le monde se mue en rêve de construire l'Europe » (Frank, 2004, p. 459). Principalement pour deux raisons : d'une part, la CECA, puis la CEE instituent la paix; d'autre part, elles sont un levier de prospérité et de redressement économique, indispensables à une politique socialiste de justice. « La prospérité est mère du socialisme de même qu'elle est mère de la paix », énonce Léon Blum.

C'est à partir de 1966-67 que l'engagement européen de la gauche non communiste française se fait plus critique, voire réticent. S'agissant de la construction européenne, les nuances des sensibilités au sein du mouvement socialiste français offre, à partir de la seconde moitié des années 1960, une palette d'une chatoyante richesse. Par delà ces débats et ces différences au sein de la mouvance de la gauche non-communiste, on observe un glissement du positionnement d'ensemble du mouvement socialiste sur l'Europe. Le principe de la construction européenne n'est pas remis en cause. L'Europe communautaire que les socialistes et d'autres ont mis en place est cependant moins considérée comme une réussite que comme un fait, une réalité dont on ne peut faire abstraction. Dans les analyses qui ont cours au sein de la SFIO puis du PS, l'Europe de la prospérité est maintenant enchâssée dans l'Europe des marchands, des monopoles, des firmes multinationales et du capital. Ce glissement se laisse voir dans les comparaisons des politiques européennes de différents mouvements socialistes de différents pays d'Europe.

Outre l'ouvrage sus-cité de Alain Bergougnoux et Gérard Grunberg qui présente l'évolution des partis socialistes européens tout au long des années 1880 aux années 1990, plusieurs ouvrages et études comparent les doctrines et les politiques européennes de différents partis socialistes sur des périodes plus courtes. A titre d'exemple, et sans prétention à l'exhaustivité, nous en avons choisi quelques unes. Dans *Socialism and European unity, the dilemma of the left in Britain and France*, publié en 1983, Michael Newman a comparé les évolutions du parti travailliste britannique et celles de la SFIO/PS de 1945 à 1982. Kevin Featherstone, est l'auteur de plusieurs articles sur les socialistes d'Europe dont celui sur les Français et l'intégration européenne de 1945 à 1988 (voir Featherstone, 1988). Dans une étude parue en 1995, Pascal Delwitt compare la pensée et l'action des socialistes de Belgique, de France et du Royaume-Uni. *Recherches socialistes*, dans son numéro 52-53 paru en décembre 2010, étudie les relations entre les socialistes français et le SPD allemand depuis 1945 (voir notamment Barrière, 2010 et Flandre, 2010).

On repère dans ces relations entre socialistes français et sociaux-démocrates allemands comme une inversion. De 1945 à 1959, les sociaux-démocrates allemands sont pour l'Europe en principe, mais très critiques sur celle qui se fait – ils ne la soutiennent pas. Puis, à partir du début des années 1960, ils considèrent qu'elle est un outil, un levier pour atteindre les buts qu'ils se fixent : la répartition des fruits de la prospérité, l'économie sociale de marché, la cogestion.

A contrario, les socialistes français de la deuxième moitié des années 1960 et des années 1970 estiment qu'il faudra réformer cette Europe du marché commun. Michel Rocard et d'autres publient : *le Marché commun contre l'Europe*. Le Ceres et Didier Motchane : *l'enlèvement de l'Europe*. Le congrès extraordinaire de Bagnolet, consacré à l'Europe, en décembre 1973, débouche sur une ligne qui donne le la – jusqu'en 1984. La construction

européenne a apporté la paix et contribué à la prospérité – c'est un acquis. Dorénavant, elle est une politique parmi d'autres, un levier parmi d'autres ; on attend de l'échelle européenne et de cette construction politique qu'elle ne soit pas un obstacle à la réalisation du programme socialiste qui sera appliqué une fois au pouvoir. Si possible, les socialistes français appellent de leurs vœux que ce programme socialiste puisse être européenisé, étendu à l'échelle de la Communauté, en utilisant les politiques que le traité de Rome met à disposition. De façon qui peut sembler contre-intuitive aujourd'hui, cette ligne politique s'est maintenue plusieurs années après l'accession au pouvoir de mai et juin 1981. Elle a caractérisé l'exercice du pouvoir de mai 1981 aux premiers jours de l'année 1984.

Dans cette doctrine et dans cette pratique, il n'y a pas de vision de la construction européenne et de la supranationalité pour elles-mêmes, comme un but en soi. En septembre 1971, Pierre Joxe indiquait dans une réunion du Comité directeur : « l'Europe pose problème pour les socialistes ; car c'est l'Europe du marché et du capitalisme ».

Il semble bien que l'affirmation d'un discours distancié sur l'Europe communautaire et ses mécanismes intégrateurs advienne dans la seconde moitié des années 1960 – c'est-à-dire avant la préparation du congrès d'Epinay. Après l'élection présidentielle de 1965, au cours de laquelle, en pleine crise de « la chaise vide », François Mitterrand rallia les soutiens des promoteurs de la construction européenne face à Charles de Gaulle, la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) tint un discours insistant sur les insuffisances de cette Europe, voire sur les critiques qu'elle méritait, comme on peut le voir dans son programme adopté le 14 juillet 1966. Celui-ci évoque bien peu l'acquis des politiques et de la méthode communautaires. Au contraire, il met en avant la préférence pour de nouvelles politiques sectorielles et communes : santé, communication, recherche.

La déclaration commune FGDS-PCF du 16 mars 1968 permet, également, de repérer cette orientation. « Le marché commun – qui est aujourd'hui une réalité – est actuellement dominé par les cartels, les trusts et les groupes de pression internationaux ; [il faut lui] donner un contenu économique et social nouveau, profondément différent, qui soit en harmonie avec les intérêts des travailleurs » (Delwitt, 1995, p. 82).

Plusieurs textes et déclarations, tout au long d'une période qui s'ouvre au milieu des années 1960 et qui peut aller jusqu'en 1985, témoignent du désintérêt, voire de la méfiance, à l'endroit des mécanismes institutionnels de la construction européenne comme des politiques publiques qu'ils permettent de mettre en œuvre. La perspective des premières élections de l'Assemblée européenne au suffrage universel, décidée par les Neuf en 1976 et

soumise à ratification dans chaque Etat-membre, en témoigne. Ainsi, la motion miterrandiste, majoritaire, tout en adhérant à l'élection de cette assemblée au suffrage universel, n'envisageait pas d'extension des pouvoirs de celle-ci au sein de la vie politique et des institutions communautaires. Bien entendu, l'essentiel dans ce fait est bien que François Mitterrand est parvenu à imposer que le PS soutienne officiellement l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Pour autant, il paraît utile de s'interroger sur les raisons qui rendent compte du refus d'envisager une extension des pouvoirs du PE élu au suffrage universel : fut-ce seulement un compromis tactique qui permet d'obtenir un soutien de tout le parti à l'essentiel ? Ou fut-ce aussi l'expression d'une méfiance partagée par l'immense majorité du parti pour la supranationalité ?

Dans trois points de vue publiés dans *Le Monde* du 18 au 20 juillet 1978, des hauts fonctionnaires membres du Ps publièrent une « contribution à une solution socialiste au problème de l'Europe » : « L'Europe qui s'est construite, même si nous la prenons en compte, n'est pas celle que nous avons souhaitée (...) Elle est trop façonnée à l'image du capitalisme, dans ses institutions, ses politiques, ses objectifs. Il existe un marché commun, il reste à faire l'Europe » (cité dans Lemaire-Proche, 1990, p. 60).

Cette distance avec l'esprit comme avec la lettre de la communauté mise en place par le traité de Rome (négocié, signé et ratifié par la France du Front républicain que dirigeait Guy Mollet) perdue après l'arrivée au pouvoir des socialistes. En témoigne l'analyse d'André Chandernagor, ministre délégué aux affaires européennes. En février 1982 à la Convention sur l'Europe, il déclarait : « On a consacré près d'un an à l'élaboration du plan Genscher-Colombo. Je dois dire que nous n'avons jamais nourri beaucoup d'illusions sur l'issue de cette entreprise. Essayer de construire l'Europe par le toit a toujours été une mauvaise manœuvre. Mais un certain nombre de nos partenaires estiment – soit parce qu'ils en sont profondément convaincus, soit pour certains d'entre eux parce qu'il s'agit d'un alibi commode – qu'ils sont de bons européens, alors même qu'ils refusent par ailleurs des avancées concrètes. Disons que les résultats ont été minces comme il fallait s'y attendre. A notre sens, les institutions doivent être le couronnement de l'édifice. (...) Il faut se garder de fonder trop d'espoirs sur une avancée institutionnelle spectaculaire qui par elle-même ne résoudrait rien si elle n'était accompagnée de la volonté commune de s'attaquer aux problèmes concrets. Ce qui, à nos yeux, est le plus urgent et le plus important à l'heure actuelle, c'est d'abord de montrer que la communauté place les problèmes de l'emploi au premier rang de ses préoccupations » (cité dans Lemaire-Proche, 1990, p. 82).

En juin 1983 encore, au Conseil européen de Stuttgart, François Mitterrand refroidit les ardeurs de relance institutionnelle du chancelier Kohl et de Dietrich Genscher, demeuré ministre des affaires étrangères après le renversement d'alliance de son parti libéral, le FDP. Le président de la République française en profite même pour indiquer que le fameux

arrangement de Luxembourg de janvier 1966 n'est pas caduc – celui qui, à l'issue de six mois de crise de la chaise vide, enterrait, au profit du droit de veto, la prise de décision à la majorité qualifiée, pourtant prévue par le traité de Rome.

Cette position du président de la République française est dans la ligne de celle définie dans le *Projet socialiste* publié en 1980. Le traité de Rome y est critiqué pour sa « conception presque exclusivement marchande de la communauté. (...) Il est essentiel, pour l'avenir de la construction européenne, d'arrêter le néo-libéralisme en Europe. (...) Cette démarche implique que la règle de l'unanimité nécessaire à toute révision du traité reste la loi (...). Ce n'est pas dans les institutions communautaires que nous pouvons attendre l'impulsion décisive qui ouvrira la voie à l'Europe des travailleurs »³.

Tout cela traduit la réticence des socialistes à s'engager sur de nouvelles mutualisations de souverainetés. Bien entendu, comme le démontre la littérature scientifique, cette réticence est d'abord la résultante logique de la critique particulièrement vive de l'économie de marché sur le développement et la régulation de laquelle les politiques publiques de la CECA puis de la CEE sont fondées⁴. Néanmoins, on peut se demander, à titre d'hypothèse, si cette réticence ne vaut pas également pour elle-même : les socialistes français perçoivent-ils, ou pas, la supranationalité et la dynamique proprement communautaire comme une valeur, un registre politique et une politique publique en soi ? La question mérite d'être posée et instruite. En effet, l'invention de la mutualisation de la souveraineté et l'invention de la supranationalité signalent, autant qu'elles rendent possible, la radicale nouveauté de la construction européenne dans l'histoire des européens et dans l'espace mondial (Kahn, 2008a ; 2008b ; 2011).

Si, par hypothèse, on fait un instant abstraction de ce pan très important de l'histoire interne du PS que sont les confrontations puis les compromis entre les différents courants qui le composent ; c'est à dire : si on fait du discours doctrinal et programmatique que cette vie interne produit une lecture au premier degré, on peut se demander si, s'agissant de la construction européenne, les socialistes français ne se caractérisent pas par du pragmatisme. Le niveau européen, l'échelle européenne doivent permettre de démultiplier

³ Parti socialiste, *Projet socialiste pour la France des années 80*

< <http://miroirs.ironie.org/socialisme/www.psinfo.net/documents/conventions/france80/present.html>>.

⁴ Dans les années 1970, « la plupart des partis [socialistes des pays de l'ensemble de l'Europe occidentale] n'ont plus mis l'accent sur le projet fédéraliste, mais ont insisté sur la nécessité d'une Europe sociale. Dans les partis britannique, français, néerlandais, mais aussi dans les nouveaux partis de l'Europe du Sud, le PSOE ou le PASOK, qui, en 1974, refusaient l'adhésion de leurs pays à la CEE, les sentiments hostiles à la construction européenne étaient largement répandus » (Bergougnieux et Grunberg, 1996, p. 344).

les politiques mises en œuvre en France pour atteindre les buts recherchés au plan national. Cette hypothèse, complémentaire de l'explication par la critique du capitalisme et de celle par les compromis tactiques, permettrait, elle aussi, de rendre compte de l'absence de propositions institutionnelles, et, *a contrario*, de la prégnance de propositions de politiques publiques sectorielles (par ailleurs sans référence à la méthode ou au droit communautaires).

Ce double trait était déjà présent dans le programme de la FGDS en 1966. Les politiques sectorielles mises en avant dans les propositions sur l'Europe étaient la santé, la communication et la recherche. Dans les années 1970, le PS prônait une politique sociale commune (l'Europe sociale), une politique industrielle européenne, et un renforcement de la préférence communautaire. En décembre 1978, dans la *Nouvelle Revue Socialiste*, François Mitterrand écrivait : « Ce sont les nouveaux féodaux, maîtres des grands circuits de l'économie, propriétaires du grand capital qui, décidant pour nous, bafouent très aisément la décision politique des peuples. (...) Les socialistes français résument tous les problèmes [de la CEE] en une seule expression : appliquons le traité. Pour l'instant, nous n'avons qu'à appliquer le traité, tout le traité, rien que le traité. Appliquons le contrat qui nous lie et on verra bien après avoir appliqué ce traité (...) le bilan de ce qu'il conviendra de faire ou de refuser » (cité dans Lemaire-Proche, p. 60-61). En fait, la construction européenne n'est pas un but en soi : elle est un levier, un terreau, un terrain : « Le socialisme a besoin de l'Europe pour s'enraciner et s'étendre » (contribution mitterrandiste au Congrès de Metz, *ibid.* p. 62). « Les socialistes sont européens parce que socialistes » (conclusion du *Manifeste socialiste* publié en mars 1979 en vue des élections européennes, *ibid.*, p. 62). « A terme et avec l'appui de l'ensemble des forces du travail, l'ambition du PS est et demeure de voir se réaliser la perspective d'une Europe libérée de toute tutelle extérieure et mettant en œuvre la voie originale du socialisme » (*ibid.*, p. 63).

A l'automne 1981, la France gouvernée par l'union de la gauche proposa à la CEE et ses Etats-membres un mémorandum pour une Europe sociale, et une politique de relance européenne. La proposition tomba à plat : selon le mot de André Chandernagor, ministre délégué aux affaires européennes auprès de Claude Cheysson, ministre des affaires étrangères, les Français passèrent pour des « hurluberlus » (*ibid.*, p. 79-80). Si la CEE avait pu s'engager dans la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite, c'eût été formidable ; c'eût été l'Europe socialiste. Et c'eût été grâce à la France.

Paradoxalement, le tournant de 1984 peut s'expliquer par cette approche même d'une Europe outil de mise en œuvre du projet socialiste. Après trois ans de pouvoir, le président Mitterrand considéra que les socialistes français auraient grand avantage à investir la scène européenne et la CEE pour créer les conditions les plus favorables à la réalisation des objectifs au nom desquels ils avaient été élus. Alors que le résultat des réformes

sociales et de société dans un seul pays est bien tangible, la majorité socialiste et communiste n'est pas encore parvenue à faire revenir la prospérité. Elle change donc de tactique : elle joue la carte de l'approfondissement du marché commun, pariant que le marché européen pourvoira, mieux que la relance en France, au retour de la prospérité et de la création de richesse. Sans compter que des ressources doivent être générées pour financer les entreprises nationalisées et l'augmentation du pouvoir d'achat par l'Etat providence. Enfin, pour mettre en œuvre les politiques sectorielles offensives que le président Mitterrand, les socialistes et les communistes français appellent de leurs vœux depuis près de vingt ans, il faut s'entendre avec les autres européens, et dessiner une composition qui convainque chacun d'y trouver son compte

Car tout est lié : pour mettre en œuvre ces nouvelles politiques européennes utiles à tous les Etats-membres – les socialistes en sont persuadés – et à la France en particulier, il convient d'augmenter les ressources ; pour augmenter les ressources, il faut s'entendre sur le budget communautaire et l'ensemble du volet dépense ; il faut donc mettre les Dix moins les britanniques sur une position ferme à prendre ou à laisser, mais réaliste, à proposer à Mme Thatcher ; ce qui suppose de s'être entendu à Neuf sur une limitation des dépenses agricoles et sur celles de l'élargissement. D'où cette intense et habile diplomatie qui déboucha lors de Conseil européen de Fontainebleau et l'accord sur le chèque britannique en juin 1984 (Kahn, 2011, p. 174-181). D'où l'accélération des négociations d'adhésion donnée par la France, jusque là réticente, avec le Portugal et l'Espagne. Bref, pour faire une Europe utile politiquement et budgétairement aux yeux des socialistes français, et à la France qu'ils gouvernent, il convenait de rentrer dans le jeu communautaire.

Nonobstant ces considérations, depuis le 10 mai 1981, la RFA, sous les chanceliers Schmidt puis Kohl, a déjà épaulé la France socialiste lors des trois dévaluations auxquelles a eu recours le gouvernement de Pierre Mauroy en réévaluant, à chaque fois, le *deutsche mark*. Le dernier de ces trois réajustements monétaires, devenu légendaire, s'est tenu le 21 mars 1983.

A cette occasion, le Président Mitterrand amena le PS à faire, à nouveau, le choix clair d'une politique pro-européenne. Ces jours de mars 1983 furent, sur le registre de l'exercice du pouvoir, comme en écho au congrès extraordinaire sur l'Europe de Bagnolet près de dix ans plus tôt. Pour autant, cette réaffirmation et cet ancrage n'ont pas été immédiatement accompagnés d'une inflexion de la position de la France à Bruxelles et de la politique européenne de la France. S'il était précisément, et dans le détail, confirmé et étayé, ce décalage temporel, n'en resterait pas moins de faible amplitude : entre fin mars 1983 et début 1984, il ya tout au plus neuf mois. Il conviendrait donc de ne pas le sur interpréter. Néanmoins, l'hypothèse de ce décalage est intéressante à creuser. En effet, elle va dans le sens d'une vision et d'une utilisation pragmatiques de la construction européenne par les

socialistes français, plutôt que – ou : en même temps que – une vision pro-européenne fondée à la fois sur une compréhension de la méthode communautaire et sur un investissement de celle-ci comme condition nécessaire à la construction d'une Europe unie.

En mars 1983, donc, le franc était très attaqué. François Mitterrand hésitait – ou faisait semblant d'hésiter – à le sortir du SME⁵, voire à mettre la France en marge de la CEE pour s'abstraire de ses contraintes. A la question « Dans cette hypothèse, combien de temps la Banque de France pourra-t-elle tenir ? » son gouverneur répondit : « Quelques heures, Monsieur le Président ». Ce troisième réajustement monétaire soutenu par la RFA depuis mai 1981 levait donc l'hypothèque d'une sortie de la France du système monétaire européen.

Les 6 et 13 mars, les élections municipales venaient de se tenir en France : la gauche du président Mitterrand les avait perdues. Le 6 mars, les élections législatives venaient de se tenir en RFA: la coalition sortante CDU FDP du chancelier Kohl les avaient remportées. Le président Mitterrand lui avait apporté un soutien très remarqué. Il l'avait fait dans le discours qu'il prononça au Bundestag à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée de coopération franco-allemande (20 janvier 1983). Alors que la vague pacifiste battait son plein, contre le risque de « découplage » entre l'Europe et les USA et pour le respect de l'équilibre des forces, François Mitterrand appuya sans réserve le déploiement par l'OTAN des fusées Pershing 2 en territoire allemand⁶. C'était la position de la coalition CDU FDP. C'avait été celle du chancelier Schmidt. Ce n'était plus celle du SPD, retourné dans l'opposition depuis octobre 1982. Le président Mitterrand choisit donc d'appuyer la coalition allemande de centre droit. Les Verts, à la pointe du combat pacifiste, entraient pour la première au parlement national d'un Etat membre de la CEE (27 députés).

De janvier à mars 1983, le Président Mitterrand et le gouvernement Mauroy avaient donc clairement fait le choix du couple franco-allemand, de l'atlantisme et de l'Europe. Ce ne fut pourtant pas lors du Conseil européen de Stuttgart (juin 1983) que le moteur franco-allemand mit le turbo. Ce fut à celui de Fontainebleau (juin 1984). Sous présidence allemande, en 1983, la politique européenne de la France se caractérise encore par l'invocation de l'arrangement de Luxembourg et par une absence de soutien aux propositions de relance de la construction européenne émises par ses partenaires, y compris et en particulier celle de la RFA.

En 1984, par contre, le président Mitterrand a saisi l'opportunité d'une présidence française de la CEE. C'est un outil politique formidable : puisqu'il faut, c'est le cas de le dire, donner le change, il serait vraiment dommage de ne pas en faire quelque chose !

⁵Le système monétaire européen était en vigueur depuis 1979

⁶ C'est à Bruxelles, lors d'une conférence de presse, que le président Mitterrand eut cette formule qui fit mouche : « les pacifistes sont à l'ouest, les fusées sont à l'est ».

Présider l'Europe est une scène politique de premier choix, surtout pour un européen de longue date⁷. Transitivement, la présidence européenne de la Communauté a saisi le dirigeant français : porteuse de sa propre dynamique, elle drapait Mitterrand de son habit d'européen qui ne le quittera plus. Ainsi, finalement, dans son discours au Parlement européen du 24 mai 1984, le président Mitterrand déclare : (...) La vie des institutions communautaire est marquée par de multiples imperfections. (...) Il y a d'abord la règle de l'unanimité, dont la pratique est poussée bien au-delà de ce que commandent les traités, et même que ne le prévoyait le compromis de Luxembourg. (...) L'Europe a toujours été de nature composite. Elle s'est développée par étages, utilisant, selon ses besoins, les institutions qui sur le moment lui paraissaient les plus adaptées, quitte à transformer leurs relations mutuelles. (...) A situation nouvelle doit correspondre un traité nouveau, qui ne saurait, bien entendu se substituer aux traités existants, mais les prolongerait dans les domaines qui leur échappent ». De fil en aiguille, un nouveau traité, aux puissants effets, découla de la relance de Fontainebleau : l'Acte unique européen (Kahn, 2011, p. 187-215).

Trois mois après Fontainebleau, le chancelier Kohl et le président Mitterrand rendaient hommage « aux morts des combats passés » devant l'ossuaire de Douaumont à Verdun (24 septembre). Dans un geste inspiré devenu iconique de la révolution européenne, le Français et l'Allemand se prennent la main ; ils se recueillent ainsi plusieurs minutes. La construction européenne était relancée. Le couple, plus que jamais, était incarné. Mitterrand l'Européen était né.

Les analyses comme les programmes électoraux du PS dans ces années 1982-83-84 donnent à voir cette utilisation de la scène européenne ; ils permettent de comprendre comment s'opère ce tournant européen de 1984. L'Europe n'est plus cataloguée comme étant celle des marchands et des multinationales par opposition à celles des travailleurs. Elle demeure celle d'un marché insuffisant mais utile, nécessaire. C'est Jean Poperen qui écrit : « Nous, nous n'oublions pas l'Europe une fois les élections européennes passées : l'Europe n'est pas, pour nous, une mode quinquennale. Nous ressentons comme une évidence que l'amélioration de la construction européenne commande le destin des peuples de ce continent. Au temps de la prospérité, on pouvait ruser avec cette contrainte. La crise ne laisse plus de marge : faire l'Europe ou dépérir. Faire l'Europe ou plier sous la pression

⁷ François Mitterrand participa au congrès de La Haye de 1948.

américaine (...). L'Europe n'a pas loisir d'exister contre les Etats-Unis, elle a l'obligation d'exister face à eux... »⁸.

Ce raisonnement renoue, semble-t-il, avec ce que furent la conviction et le choix des socialistes français après la guerre. Mais sans le dire, ou, peut-être, sans s'en rendre compte.

On ne le dira jamais assez, la Seconde guerre mondiale a brutalement, douloureusement, bouleversé les raisonnements et les convictions des hommes politiques, des militants, des citoyens. Guy Mollet et Paul Henri Spaak, les deux responsables gouvernementaux socialistes concepteurs, pour leur part, des traités de Rome, furent pacifistes et internationalistes dans l'entre-deux-guerres. C'est bien l'expérience de la catastrophe matérielle, idéologique et morale qu'est la Seconde guerre mondiale en Europe qui les amena à considérer l'option de la construction européenne.

C'est loin d'être le cas de tous les socialistes d'Europe : ceux de RFA, ceux du Royaume-Uni, ceux d'Italie ont exprimé, sur des durées variables, des analyses politiques, économiques, sociales et géopolitiques critiques ou réticentes vis-à-vis de la construction européenne. Les orientations de politique européenne des socialistes français des années 1966-1984 s'inscrivirent à leur façon dans un mouvement plus large. La construction européenne, vingt années après la fin de la Seconde guerre mondiale, heurtait une conviction alors profonde : celle de l'Etat-providence keynésien national. Qu'on peut appeler : Etat-nation redistributeur garant de la justice sociale, garant de la cohésion sociale donc nationale. L'immense séduction de fascismes avait signalé un échec de l'intégration idéologique, économique et sociale des Etats-nations d'Europe. Tous les programmes des Résistances en tirèrent les mêmes conclusions sur le formidable accroissement du rôle de l'Etat et de l'intégration sociale par le droit du travail, la protection sociale et la redistribution. La Ceca puis la CEE participent également de cette analyse politico-historique.

Il convient de le rappeler : on voit aujourd'hui le marché commun bâti dans les années 1950 et 1960 comme le fruit d'une idéologie : le libéralisme. Le traité de Rome portant création de la CEE fut un instrument de politique économique, d'encadrement, et, surtout, d'intégration. Un instrument de création de richesses. Un mécanisme, également, à fabriquer de l'interdépendance, pour imbriquer les économies et les peuples. Les partis politiques de l'époque ne souhaitaient pas que cette mutualisation des indépendances économiques empiètent sur les choix nationaux de politiques sociales. En d'autres termes, les concepteurs de l'Europe communautaire – CECA, puis CEE – inventèrent un mixte politique inédit et assumé : d'une part, mutualisons les conditions de production et de consommation pour favoriser la création de richesse de chacune des nations membre de

⁸ Dans un livre publié en 1985, *Le Nouveau Contrat socialiste*, Paris, Ramsay, p. 133 (cité dans Lemaire-Proche, 1990, p. 103).

l'association ; d'autre part, nous aurons ainsi du grain à moudre et à redistribuer pour nos politiques sociales, territoriales, scolaire, de santé ... nationales.

La politique est affaire de priorité et de combinaison d'options, la meilleure possible, pour tendre vers l'objectif. Dans les années 1940 et 1950 (voire 1970 et 1980 pour les Britanniques), plusieurs des mouvements socialistes d'Europe ne voyaient pas les choses ainsi ; pour eux, la construction européenne n'était pas un vecteur ou une garantie de réussite incontestable. Certains d'entre eux pouvaient même y voir un obstacle. Dans les années 1970, dès la fin des années 1960, et encore dans les premières années de la décennie quatre-vingt, ce fut assez le cas des socialistes de France.

Ces derniers n'étaient plus dans le même moment de l'histoire. Comme le suggère Laurent Jalabert, la Seconde guerre mondiale était en 1970 aussi éloignée des contemporains que la chute du mur de Berlin l'est de nous en 2012. La dernière guerre, c'était alors celle d'Algérie. Comme le signale Alain Bergougnieux et Gérard Grunberg, à une perception de la CEE utile pour le redressement, pour le socialisme démocratique et face à l'URSS, s'est substituée chez les socialistes français une perception de la CEE instrument du capitalisme et de l'impérialisme économique américain. La guerre froide était dans une phase de coexistence pacifique et de négociation au sein de la conférence pan-européenne d'Helsinki. Le conflit emblématique était mené par les USA au Viet-nam, et pas encore par les soviétiques en Afghanistan.

A ce point du développement, il convient d'évoquer les communistes français. En effet, la priorité accordée à l'union de la gauche dans la stratégie de conquête du pouvoir rend compte, pour une part importante, des inflexions de la doctrine des socialistes français sur la construction européenne. Nombreux étaient les électeurs de gauche qui apportaient leurs suffrages au PCF et lui faisaient confiance. Il ne fallait pas les décevoir, mais, au contraire, les convaincre.

Or, à la différence du PS, le PCF nourrissait une détestation de la construction européenne. Plusieurs études en portent témoignage, par exemple, celle de Joy Bound et Kevin Featherstone, « the french left and the European community », publié dans le livre *Contemporary French political parties*, dirigé par Daniel Bell et publié en 1982. Ou le livre de Michael Newman *Socialism & european unity*. Y figurent, par exemple page 88, des extraits commentés de différents documents du Parti communiste : « Intégration européenne et atlantique ou véritable défense nationale ? (1978, *Cahiers du Communisme*) ; « Pour une France indépendante – une Europe démocratique » (1978, comité central, *C de C*, janvier

1979) ; « contre le déclin de la France : épanouissement démocratique et national », brochure parue en 1978 après les élections législatives. On y apprend, notamment, que la politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing et de ses soutiens vise à faire prendre les décisions fondamentales pour la vie des français à Bruxelles et à Bonn. Qu'elle s'inscrit dans les pas des immigrés de Coblenz ; de Thiers réprimant la Commune avec Bismarck ; de Pétain collaborant avec Hitler. Que la majorité au pouvoir et les alliés sus cités veulent une France fragmentée, affaiblie et perdue dans un conglomérat ouest-européen sous hégémonie de la RFA et sous protectorat des USA.

Néanmoins, dans le cadre de l'hypothèse proposée dans cet article, il convient de poser la question suivante : dans le même temps que la stratégie d'union de la gauche rend nécessaire des formulations programmatiques de compromis, est-ce aussi parce que les socialistes français sont devenus, à ce moment de leur histoire, critiques voire réticents envers la construction européenne, qu'ils purent envisager un compromis possible avec le PCF sur ce point ? Les deux partis se trouvèrent sur la conviction que la CEE était un instrument du capitalisme à combattre ; et sur l'opposition de principe à de nouvelles mutualisations de souveraineté dans le système politique de la Communauté.

Comment la doctrine socialiste de la construction européenne a-t-elle pesé dans le choix des électeurs ayant voté François Mitterrand à l'élection présidentielle des 26 avril et 10 mai 1981 ? Et dans le choix des électeurs de la vague rose des élections législatives de juin 1981 ? En d'autres termes : quelles étaient la perception et les attentes du peuple de gauche vis-à-vis de la construction européenne dans les années 1970 ? Difficile à dire : nous manquons pour l'heure d'étude sur cette question.

A ce stade, il convient de rappeler prudemment ce qui est un acquis pour tous. Les questions européennes n'étaient pas centrales dans la doctrine du PS, ni dans les sections, ni au bureau national, ni au comité directeur. Ni dans les programmes électoraux, ni dans les 110 propositions. Et que, dans les documents programmatiques, les propositions sur la construction européenne, condensé des synthèses, demeuraient suffisamment peu précises pour ne braquer personne et satisfaire tout le monde.

Alain Bergounioux, dans son article « Europe des socialistes » du *Dictionnaire critique de l'Union européenne* rappelle la célèbre formule imposée par François Mitterrand lors du congrès extraordinaire de Bagnolet sur l'Europe (décembre 1973) : en visant « une Europe en marche vers le socialisme », était explicitement admis que « la construction européenne devait être poursuivie sans délai ni préalable ». Est connue également cette formule extraite de la motion mitterrandiste au Congrès de Metz (1979) : il s'agit de dire non aux « facilités d'une supranationalité confuse, [de] faire l'Europe sans défaire la France, [de] restituer à cette dernière son rôle aux dimensions européennes, respecter les obligations

auxquelles nous avons souscrit tout en défendant bec et ongle les intérêts français ». Et encore : « L'Europe sera socialiste ou ne sera pas ».

En 1972, le 24 avril, Georges Pompidou soumit aux Français par référendum la ratification du traité d'adhésion à la CEE du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège. Le PS était depuis des années – depuis 1950, en fait ! – pour l'adhésion des Britanniques à la construction européenne. Avec « habileté » (Rémond, 2003, p. 746), le parti socialiste recommanda néanmoins l'abstention. Celle-ci monta à près de 40%, les bulletins blancs et nuls à 7%. Le PS revendiqua une victoire.

En juin 1979, les premières élections européennes au suffrage universel furent la dernière consultation électorale nationale avant l'élection présidentielle. François Mitterrand conduisait la liste socialistes-radicaux de gauche. Les sondages lui donnaient 29% en avril. Dans les urnes, le 10 juin, sa liste obtint un peu plus de 23,5%, soit près de trois points de plus que le PCF, et deux points de moins que les listes PS-MRG aux législatives de 1978. L'UDF, menée par Simone Veil, dépassait 27%. Qu'en conclure ? Que la doctrine socialiste était trop européiste ? Qu'elle ne l'était pas assez ? Que les électeurs socialistes étaient sur-représentés au sein des 39% d'abstentionnistes ? Que les enjeux européens ne les passionnaient pas ? Dans les quatre pages qu'il consacre à ce scrutin, René Rémond conclut : « décidément, l'Europe ne fait pas recette auprès des électeurs français. Depuis 1954, les passions sont bien retombées. (...) Majorité et opposition sont à égalité : 44% de part et d'autre. L'incertitude demeure donc entière pour l'élection présidentielle de 1981 » (ibid., p. 809).

En tout état de cause, les socialistes avaient une réputation de famille politique engagée dans la construction européenne – d'autant plus en comparaison du RPR d'un côté, et du PCF de l'autre. Dans ce contexte, il n'était pas utile d'en rajouter dans la précision puisque, c'est bien connu, on ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens. De cette façon, la construction européenne ne tenait pas lieu d'enjeu électoral de premier plan. Elle devait d'autant moins le devenir que le principal concurrent, le président sortant Giscard d'Estaing, s'affichait en jeune et nouveau père de l'Europe moderne. Dans le débat de l'entre-deux-tours, François Mitterrand lui reprocha d'avoir trop cédé aux exigences de Mme Thatcher et de n'avoir pas défendu comme il aurait dû les pêcheurs et les agriculteurs français. Ce fut le moment européen du débat ! Et ce ne fut probablement pas déterminant dans le vote du 10 mai⁹.

⁹ Sur la CEE, le candidat socialiste indiqua également : « Il faut que la Communauté reste dans la mesure par rapport aux parlements nationaux. Il ne faut pas qu'elle déborde par rapport aux gouvernements nationaux et aux pays qui la composent. Et pourtant, je lui reconnais un grand rôle, notamment dans les relations entre l'Europe et le Tiers-monde ».

Dans le cadre de ce fait majeur qu'est le rôle moteur joué par François Mitterrand et le PS dans la construction européenne, l'hypothèse proposée ici est donc que la doctrine et la politique européennes des socialistes français témoigneraient, sur un mode mineur, d'une vision (en premier lieu ?) pragmatique de la construction européenne, et non pas seulement d'une vision européiste convaincue. Dans cette hypothèse, il convient de se demander si ce pragmatisme est le signe d'une préférence donnée à une autre construction européenne – une Europe socialiste et non une Europe libérale – ; ou s'il est aussi le signe d'un scepticisme vis à vis du principe concrètement moteur de la construction européenne : la méthode communautaire, la supranationalité et la mutualisation de souveraineté. Cette hypothèse se fonde sur une périodisation complémentaire (et sous-jacente) des périodisations solidement établies par la littérature scientifique, fondées sur les contraintes de la conquête du pouvoir puis de son exercice, dans le cadre de l'histoire des relations est-ouest. Pour la question qui nous intéresse ici, à savoir la place de la construction européenne dans la stratégie de conquête puis de conservation du pouvoir du parti socialiste français, il y aurait une phase spécifique qui se dessinerait de 1966 à 1984. Durant cette phase, les socialistes pris dans leur ensemble manifestent un désintérêt certain pour la méthode communautaire et pour la supranationalité. En amont et en aval de cette phase, et par contraste avec celle-ci, il apparaît que les socialistes français ont investi la méthode communautaire et promu la supranationalité.

Si cette hypothèse était validée par des résultats de recherche, on pourrait d'ores et déjà envisager deux interprétations. La première serait celle, sinon d'un décrochement, du moins d'une inflexion dans l'histoire du rôle historiquement favorable et moteur des socialistes français dans la construction européenne depuis ses débuts. L'adhésion à la méthode communautaire, et sa promotion, caractériserait la famille socialiste dans son ensemble dans les vingt années suivant la fin de la seconde guerre mondiale. L'indifférence à la supranationalité, et le désintérêt pour celle-ci deviendrait l'apanage des socialistes dans les années suivantes. Si les socialistes d'alors, dans leur ensemble, se sentent européens, ce n'est pas par adhésion à la radicale nouveauté et au caractère révolutionnaire de la rupture qu'opère la construction européenne. L'épuisement et le discrédit du nationalisme, à partir de 1945, rendaient la paix non seulement désirable mais possible. C'est la supranationalité, c'est-à-dire la mutualisation de parts de souveraineté, qui ancre l'inscription de ce désir et de cette possibilité de paix dans la vie politique et sociale de chaque pays d'Europe. C'est par elle que chacun des Etats-nations qui en est membre renonce à se vivre comme un centre. C'est par elle que s'opère l'établissement durable de la paix entre eux comme la définition d'intérêts et d'objectifs communs, de politiques mutuelles pour les atteindre, et

l'établissement inédit d'une communauté de droit (Diez-Picazo, 2002 ; Ferry, 2002 ; Beck et Grande, 2007 ; Louis, 2008 ; Kahn, 2007, 2008b). Aussi, dans cette première interprétation virtuelle, le retour des socialistes à la promotion et au développement de la supranationalité, à partir de 1984, s'expliquerait, non par cette interprétation de la supranationalité, mais par une vision pragmatique de tactique bien comprise : atteindre ceux des objectifs programmatiques sur lesquels ils ont fondé leur victoire en 1981 et qu'ils ne parviennent alors pas à atteindre.

La seconde interprétation ne serait pas exclusive de la première. Elle privilégierait la continuité entre ces deux phases sur l'ensemble de la séquence de l'après guerre. Il y aurait un facteur commun et de continuité permettant d'expliquer la discontinuité apparente entre une phase d'adhésion à la supranationalité et à la méthode communautaire, une phase d'indifférence à celles-ci, puis une phase d'utilisation pragmatique de celles-ci. Ce facteur commun de continuité serait l'attachement à l'indépendance, à la liberté, au pluralisme – d'un mot : l'attachement à l'émancipation.

Dans la première phase, 1945-1965, il s'agirait de s'émanciper et de s'extirper de la misère, du rationnement, des destructions ; de mettre à distance les nationalismes et la menace soviétique ; de s'émanciper de la culture de guerre – en 1995 encore, lors de sa dernière présidence de l'UE, François Mitterrand fait le lien avec cette préoccupation là, cette urgence maintenue. Dans son dernier discours au Parlement européen, il assène : « le nationalisme, c'est la guerre ».

Dans la deuxième phase, 1966-1984, il s'agirait de se libérer de l'aliénation capitaliste, patronale et impérialiste. De secouer le joug des autorités qui contraignent. Pour les socialistes français, la construction communautaire européenne est au service de – au service de la paix, de l'indépendance, de la prospérité, de l'édification du programme socialiste. Elle serait considérée comme l'expression d'un rapport de force, soit avantageux, soit désavantageux. Elle serait un territoire pertinent ou non de politique publique. Une opportunité ou une contrariété. Dans la troisième phase, ouverte en 1984, il s'agirait de s'émanciper des contraintes de la mondialisation, de la tourner, autant que faire se peut, en faveur des objectifs par ailleurs poursuivis, de tout faire pour garder des marges de manœuvre. Durant ces années, il ne faut pas mésestimer, bien au contraire, la dynamique des événements eux-mêmes. Le changement de tactique européenne de l'année 1984, inattendu même s'il s'explique, intelligible mais imprévu, crée sa propre dynamique. Dans sa foulée, les socialistes français en viennent à s'intéresser au système politique communautaire et à sa dynamique : Maastricht, Amsterdam, Nice, Laeken, la Convention sont certes des objets de débats, mais, aussi et surtout, d'investissement.

2004, avec l'ampleur du *non* au sein du PS, puis, 2005, avec l'importance du *non* au sein de l'électorat socialiste, ouvrent-elles une nouvelle période ? Comme les militants et les sympathisants du SPD allemand dans les années 1950, comme ceux du PS des années 1970, la majorité des socialistes de 2004 sont pour la construction européenne, mais pas celle qui existe. C'est ce qu'on a appelé le *non* de gauche. En 2009, 28 % des suffrages se sont portés sur les listes du PS aux élections européennes. En 2012, François Hollande a remporté l'élection présidentielle et le PS la majorité absolue aux élections législatives.

Quelles indications nous donnent ces campagnes électorales et ces scrutins quant à la doctrine et à la politique européenne des socialistes français et à la vision qu'ont leurs électeurs de la construction européenne ? Convient-il de considérer que la période ouverte en 1984 s'est refermée en 2004, et que 2005 marque un tournant¹⁰ ? Y'a-t-il des indices que les modalités actuelles d'investissement de la construction européenne par les socialistes français sont en rupture avec celles inaugurées en 1984 ? Convient-il, au contraire, d'estimer que la redoutable crise économique et des dettes souveraines ouverte en 2008 les conforte ? Quoi qu'il en soit, les premières actions de la présidence de François Hollande en politique européenne s'inscrivent dans la continuité du choix de faire l'Europe, choix effectué depuis l'immédiat après guerre par les générations successives de socialistes français.

¹⁰ Sur le moment, la division des parlementaires et du parti SFIO lors du vote du traité sur la CED a pu être analysée comme un tournant dans la relation entre les socialistes et l'Europe. Le recul historique n'a pas confirmé cette interprétation.

Bibliographie :

- Barrière, Anne-Lise (2010), « Le traité de Rome et l'intégration par le marché : quels enjeux pour le PS et le SPD ? », *Recherches socialistes*, n° 52-53.
- Beck, Ulrich, et Grande, Edgar (2007), *Pour un empire européen*, Paris, Flammarion.
- Becker, Jean-Jacques (2002), *Crises et alternances 1974-2000, Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil.
- Bergougnoux, Alain, Grunberg, Gérard (1996), *L'utopie à l'épreuve, le socialisme européen au XXe siècle*, Paris, Editions de Fallois.
- Bertoncini, Yves, Chopin, Thierry, Dulphy, Anne, Kahn, Sylvain et Manigand, Christine (dir.) (2008), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin.
- Bossuat, Gérard, Gerbet (2009), *Pierre, Dictionnaire historique de l'Europe unie*, Paris, André Versailles.
- Delwitt, Pascal (1995), *Les Partis socialistes et l'intégration européenne, France, Grande-Bretagne, Belgique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.
- Diez-Picazo, Luis (2002), « les pièges de la souveraineté », in Renaud Dehousse (dir.), *Une constitution pour l'Europe ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Featherstone, Kevin (dir.) (1988), *Socialist parties and European integration, a comparative history*, Manchester, Manchester University Press.
- Ferry, Jean-Marc (2002), *Europe la voie kantienne*, Paris, Cerf.
- Flandre, Christelle (2010), « Pourparlers européens PS-SPD dans les années soixante-dix », *Recherches socialistes*, n° 52-53.
- Frank, Robert (2004), « La gauche et l'Europe », in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, Paris, La découverte.
- Gaillard, Marion (2010), *France Europe, politique européenne de la France de 1950 à nos jours*, Bruxelles, De Boeck.
- Grosser, Pierre (dir.) (2009), *1989*, Paris, Perrin, 2009.
- Hoffmann, Stanley (2008), « La politique internationale de Mitterrand, ou le gaullisme sous un autre nom », in Stanley Hoffmann et George Ross (dir.), *L'expérience Mitterrand, continuité et changement dans la France contemporaine*, Paris, PUF.
- Jalabert, Laurent (2008), *Les socialistes et l'Europe 1958-2008, l'encyclopédie du socialisme*, Paris, Editions Bruno Leprince.
- Kahn, Sylvain (2007), *Géopolitique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin.
- Kahn, Sylvain (2008a), « Critères de Copenhague » in Yves Bertoncini et alii (dir.), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin.
- Kahn, Sylvain (2008a), « Etat-nation » in Yves Bertoncini et alii (dir.), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin.

- Kahn, Sylvain (2011), *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, PUF.
- Lemaire-Proche, Geneviève (1990), *Le PS et l'Europe*, Paris, Editions universitaires.
- Louis, Jean-Victor (2008), « le droit communautaire cinquante ans après », in Magnette, Paul et Weyembergh, Anne (dir.), *L'Union européenne, la fin d'une crise ?*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.
- Rémond, René (2003), *Histoire du siècle dernier, Histoire de France, tome 6*, Paris, Fayard.
- Vaïsse, Maurice (2009), *La puissance ou l'influence, La France dans le Monde depuis 1958*, Paris, Fayard.